

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/06/03/2021021043/justel>

Dossier numéro : 2021-06-03/07

Titre

3 JUIN 2021. - Arrêté ministériel fixant la phase de la pandémie de coronavirus dans la politique du logement (TRADUCTION)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 08-09-2021 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 08-06-2021 page : 57425

Entrée en vigueur : 09-06-2021

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AM 2021-08-31/04, art. 2, 002; En vigueur : 01-09-2021>